

- ❖ Fiche de renseignement dûment remplie par l'administration de la faculté.
- ❖ l'Original de l'Attestation Provisoire du baccalauréat « **Relevés de notes** ».
- ❖ l'Original de l'attestation provisoire de succès.
- ❖ Originaux (ou copies) des attestations d'inscription et des relevés de notes de toutes les années du cursus.
- ❖ P.V de soutenance (**s'il y a lieu**)
- ❖ Annexe descriptive au diplôme de Licence et Master LMD
- ❖ Extrait de naissance de l'intéressé (e) n° 12.
- ❖ Photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- ❖ Validation des diplômés, par promotion sortante, par les conseils scientifiques pour le système classique et du jury de délibération de fin de cycle LMD  
fournie  
par la faculté.

**Selon le cas :**

- ❖ P.V de passage du Cycle Court vers le Cycle Long (**s'il y a lieu**)
- ❖ Autorisation ministérielle (**pour les étudiants étrangers**)
- ❖ Attestation d'équivalence du baccalauréat (**pour les baccalauréats étrangers**)
- ❖ Photocopie de la carte de séjour pour **les étudiants étrangers**

- N.B** : 1) en cas de transfert : présenter la fiche de transfert  
 2) en cas de passage du système classique vers le LMD (Licence ou Master)  
 présenter l'attestation d'équivalence et l'autorisation d'inscription.  
 3) présenter les justificatifs en cas de retard scolaire